



LAROZE IMMOBILIER
Syndic-Gestion-Transaction

BAREME GESTION LOCATIVE EN VIGUEUR AU 1^{er} JANVIER 2019

Conforme aux dispositions de la loi A.L.U.R en vigueur depuis le 15/09/2014 pour les logements nus ou meublés

HONORAIRES DE LOCATION : Visite du bien, constitution du dossier, rédaction du contrat de location (bail), état des lieux

A la charge du Locataire :

- Zone très tendue habitable : 3 €/m2 pour état des lieux d'entrée + 12 € / m2
- Zone tendue habitable : 3 € /m2 pour état des lieux d'entrée + 10 € / m2
- Hors zone très tendue et tendue : 3 € / m2 pour état des lieux + 8 € / m2

A la charge du Propriétaire Bailleur : *Nous consulter*

HONORAIRES GESTION LOCATIVE : 7 % HT, soit 8.40% T.T.C du montant du loyer annuel hors charges

Parking/Garage/Box : Propriétaire : 120 € TTC/an – Locataire : 120 € TTC/an sauf répartition différente propriétaire/locataire selon mandat

Locaux commerciaux : 10% H.T du montant du loyer triennal à la charge du preneur

Hors recherche de locataire : Rédaction du bail : 220 € T.T.C – Etat des lieux : 180 € T.T.C

LAROZE IMMOBILIER – 4 Rue Fabre d'Eglantine, 75012 Paris
Tél : 01-43-45-41-46 / Mail : contact@larozeimmo.com
SAS au capital de 10 000 € - SIRET 831 592 894 000 24 - APE 6832A
CPI 9401 2017 000 022 077 délivrée par la CCI Paris Ile de France
Garantie par Galian Assurances, 89 rue de la Boétie, 75008 Paris